

« Arts Lettres et Langues »

**Métiers de l'Enseignement, de l'Education
et de la Formation**

Master 1 & 2 MEEF

LETTRES

Année Universitaire 2017 - 2018

SOMMAIRE

I- Présentation de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Lettres et Langues

II- Présentation générale des études

- A- Le déroulement de l'année universitaire
 - L'inscription administrative et l'inscription pédagogique
 - Les examens
- B- Le système LMD
 - B1- Les diplômes
- C- Les stages
- D- La mobilité étudiante
- F –Les Clés de la réussite

III- Les études de MASTER

- A- Présentation du Master MEEF Lettres
 - 1. Arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat du second degré.
 - 2. Référentiel des compétences
 - 3. Maquettes du S7 et du S8
 - 4. Descriptifs des enseignements du S7 et du S8
 - 5. Modalités de contrôle des connaissances du S7 et du S8
 - 6. Maquettes du S9 et du S10
 - 7. Descriptifs des enseignements du S9 et du S10
 - 8. Modalités de contrôle des connaissances du S9 et du S10

IV- Le calendrier universitaire

I. PRESENTATION DE L'UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE LETTRES ET LANGUES

L'UFR est administrée par un conseil élu composé de **40** membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de **8** départements : **Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues, Langues Etrangères Appliquées (LEA) et Droit-Langues**

Une filière **lettres** comprenant 5 départements (français, latin, grec, littérature comparée, arts du spectacle)

Quelques chiffres

A l'Université : Environ 25 500 étudiants inscrits en 2016-2017 dont **3100** à l'UFR Lettres et Langues, **150** enseignants chercheurs, **24** personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de l'UFR

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : **CHOMMELOUX Alexis**

Responsable administratif : **GONZALEZ Caroline**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 tél : 02 47 36 65 82**

Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarité :

Bureau 138 tél : 02 47 36 68 35 Courriel : scolarite.lettres@univ-tours.fr

GUIMIER Valérie, 02 47 36 65 67

MASCHER Annie, 02 47 36 66 05

STEPHAN Catherine, 02 47 36 66 06

Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Fermé le vendredi après-midi et le samedi

Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Liste et coordonnées des différents secrétariats des départements et filières

Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
Anglais	Bureau 48 - RDC	manuelle.bataille@univ-tours.fr anita.lerat@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48 - RDC	catherine.gratteau@univ-tours.fr
Espagnol – Portugais - Italien	Bureau 08 - RDC	marie.ceccaldi@univ-tours.fr augustine.semedo@univ-tours.fr
Droit-Langues	Bureau 58 - RDC	patricia.lacour@univ-tours.fr sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)	Bureau 64 - RDC	aurelie.hannoun@univ-tours.fr patricia.msellati@univ-tours.fr celine.debot@univ-tours.fr
Lettres	Bureau 106 - 1 ^{er} étage	christine.climent@univ-tours.fr
Sciences du langage	Bureau 23 - RDC	dominique.moreau@univ-tours.fr
Sociolinguistique et Didactique des Langues	Bureau 23 - RDC	isabelle.aubert@univ-tours.fr
<u>Spécialisations</u> F.L.E. (Français Langue Etrangère)	Bureau 23 - RDC	isabelle.aubert@univ-tours.fr
<u>Parcours</u> P.R.I. (Politique et relations Internationales)	Bureau 58 - RDC	sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
Arts du Spectacle	Bureau 106 - 1 ^{er} étage	rachel.regnier@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48 - RDC	catherine.gratteau@univ-tours.fr
Italien	Bureau 08 - RDC	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
	<u>Bureau 207 - 2eme étage</u>	marielle.avice@univ-tours.fr (pour les étudiants d'échange)

II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES

A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

L'inscription administrative et pédagogique

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT et à chaque semestre**, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).

Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.

Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 1^{er} octobre ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

Les examens

Les évaluations se font par un **contrôle continu** tout au long de l'année qui peut être associé à un **examen terminal** à la fin de chaque semestre.

La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire. Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre service de scolarité dans un délai de 8 jours.

L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes. Il n'est donc plus possible de valider le semestre.

Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.

► Régime particulier

Dans le cadre du « **Régime Spécial d'Etudes** » (R.S.E.), certaines catégories d'étudiants (*par exemple les salariés, en situation de handicap, chargés de famille, ...*) peuvent demander à être dispensées du contrôle continu.

Le R.S.E comprend **des aménagements d'études (emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'examens)**.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande **avant le 22 septembre 2017**. Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

B - LE SYSTEME L-M-D

Il est fondé sur trois niveaux de grades universitaires, chaque grade ayant une valeur en crédits européens commune à l'ensemble de l'espace européen : Licence, Master, Doctorat (L.M.D).

Il permet aux étudiants une grande modularité favorisant l'élaboration d'un parcours individualisé.

La délivrance des diplômes donne lieu à un supplément au diplôme, c'est-à-dire une annexe descriptive qui indique la nature des connaissances et aptitudes acquises par l'étudiant. Le supplément au diplôme a pour objet d'identifier les enseignements suivis et de favoriser la mobilité des étudiants.

B1- Les diplômes

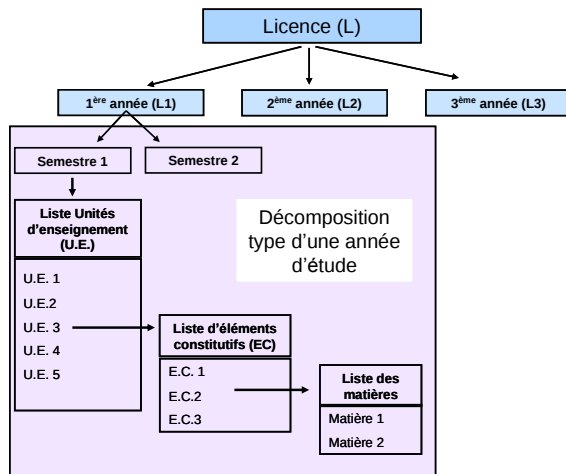
■ **La Licence** : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.

Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1^{ère} et 2^{ème} années).

■ **Le Doctorat** : préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

B2- Le schéma type d'un diplôme



Les diplômes sont composés d'années d'études.

Chaque année d'études est ensuite décomposée en deux semestres.

La valeur en crédits européens d'un semestre est de 30 crédits et donc une année d'études vaut 60 crédits.

Les cours sont répartis en unités d'enseignements (UE) qui regroupent des éléments pédagogiques (EP) ou constitutifs (E.C) qui se décomposent en matières.

C- LES STAGES

Les étudiants de licence peuvent effectuer un stage **uniquement si celui-ci est prévu dans leur maquette d'enseignement, dans le cadre du MOBIL ou en choisissant certaines UEO (stage, découverte du milieu scolaire).**

Les stages ne sont plus possibles une fois la validation de la licence acquise, c'est-à-dire entre la 3^{ème} année de licence et le master 1.

La Loi impose que tout stage doit obligatoirement :

- ▶ Faire l'objet d'une convention entre la structure d'accueil, l'étudiant et l'Université.
- ▶ Ne pas être assimilé à un emploi.

L'Université met à votre disposition une application web, PSTAGE, qui vous permet de saisir et d'imprimer votre convention de stage en ligne.

PSTAGE est accessible dans votre Environnement Numérique de Travail dans l'onglet SCOLARITE.

Vous trouverez sur le site internet de l'université aux rubriques formation et orientation-insertion toutes les informations utiles et notamment le guide sur les stages.



La convention doit IMPERATIVEMENT être signée par toutes les parties AVANT LE DEBUT DU STAGE.

QUELQUES CONSEILS POUR VOTRE STAGE

La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle met à votre disposition des outils pour vous aider dans la recherche de votre stage et la préparation de votre rencontre avec les structures d'accueil.

Elle vous propose :

- ▶ Des ateliers CV/Lettre de motivations tout au long de l'année,
- ▶ Un site internet dédié aux stages et aux jobs étudiants : RPRO.

Ce site internet vous permet :

- ▶ de trouver des offres de stages d'emploi
- ▶ de bénéficier de conseils
- ▶ de mettre en ligne votre CV,
- ▶ de contacter le réseau des anciens étudiants de l'Université.



D- LA MOBILITE ETUDIANTE

Effectuer une partie de ses études à l'étranger est une expérience forte qui valorise votre formation, votre capacité d'autonomie et votre capacité d'adaptation intellectuelle.

L'Université de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe

➤ **En Europe:** A partir de la 2^{ème} année d'études et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire complète au sein d'une Université européenne partenaire (200 Universités possibles).

➤ **Hors Europe:** L'Université de Tours a des partenariats avec des Universités américaines, canadiennes anglophones, québécoises et selon les filières : australiennes, japonaises, argentines,...

La mobilité est soumise à un dossier de sélection.

Afin de vous aider à préparer votre mobilité, l'Université met à votre disposition :

- Des pages d'informations sur les études et stages à l'étranger, et des guides sur le www.univ-tours.fr rubrique « International »,
- Des réunions d'informations,
- Des UEO de renforcement en langue ou de conversation,
- Une UEO spécifique intitulée « Préparer sa mobilité internationale ».

Vous pouvez bénéficier d'aides financières

Elles sont variées et dépendent du programme choisi. Elles peuvent être attribuées par le Ministère, l'Europe, l'Université, le Conseil Régional, des associations,...

Pour en savoir plus, consultez les pages « International » sur le www.univ-tours.fr ou contactez le Service des Relations Internationales – 60, rue du Plat d'Etain - ☎ Accueil : 02.47.36.67.04 - Mèl : internat@univ-tours.fr

F- LES CLES DE LA REUSSITE

L'université organise chaque semestre différents ateliers pour vous donner des moyens concrets afin d'atteindre vos objectifs universitaires, professionnels et personnels : « Donner du sens à mes études », « Prendre conscience de mes compétences », « Comment prendre des notes », « Être plus performant au moment des examens »...

Pour en savoir plus, consultez la page « Les clés de la réussite » dans l'onglet « Formations » sur le site www.univ-tours.fr - Mèl : clesdelareussite@univ-tours.fr



III- LES ETUDES DE MASTER

A- PRESENTATION DU MASTER 1 MEEF SECOND DEGRE

Parcours Lettres modernes et parcours Lettres classiques

Responsable de la mention MEEF : Olivier Carrillo

olivier.carrillo@univ-tours.fr

Responsable du M 1 MEEF Lettres modernes et Lettres classiques : Stéphan Geonget

stephan.geonget@univ-tours.fr

Coordonnatrice pour l'Espé (Centre de Fondettes) du M1 MEEF, second degré, parcours lettres : Sylvie Dardaillon

sylvie.dardaillon@univ-tours.fr

Responsable des MEEF second degré pour l'ESPE Centre-Val-de-Loire : Olivier Carrillo

Secrétariat pédagogique : Christine Climent (bureau 106)

christine.climent@univ-tours.fr

tél : 02 47 36 65 94

1. **A2- Arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat du second degré**

CAPES Lettres modernes et CAPES Lettres classiques

A. — Epreuves écrites d'admissibilité

1° Composition française.

Composition française fondée sur des lectures nombreuses et variées, mobilisant une culture littéraire et artistique, des connaissances liées aux genres, à l'histoire littéraire de l'Antiquité à nos jours, à l'histoire des idées et des formes, et s'attachant aussi aux questions d'esthétique et de poétique, de création, de réception et d'interprétation des œuvres. Elle porte sur les objets et domaines d'étude des programmes de lycée. L'épreuve est commune aux deux options.

Durée : six heures ; coefficient 1.

2° Epreuve écrite à partir d'un dossier.

Epreuve de l'option lettres modernes : étude grammaticale de textes de langue française

L'épreuve permet d'évaluer les compétences en grammaire scolaire des candidats.

Elle prend appui sur un dossier comportant au moins deux textes de langue française d'époques différentes (dont un de français médiéval) et un ou plusieurs documents caractérisant une situation d'enseignement et destiné(s) à servir d'appui à une mise en situation professionnelle des connaissances. Elle mobilise des compétences d'histoire de la langue, de français moderne ou contemporain et de stylistique.

L'épreuve se déroule en deux temps :

a) Le premier, noté sur 15 points, consiste en une étude grammaticale des textes du dossier, organisée en trois séries de questions :

1. Histoire de la langue ;
2. Etude synchronique du texte de français moderne ou contemporain ;
3. Etude stylistique ;

b) Le second, noté sur 5 points, invite le candidat à mobiliser ses connaissances grammaticales dans une perspective d'enseignement, en les inscrivant dans le cadre des programmes de collège et de lycée et en prenant appui sur les documents du dossier. Une question précisant le point de langue à traiter et le niveau d'enseignement oriente la réflexion pédagogique du candidat.

L'épreuve permet au candidat de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

Durée : six heures ; coefficient : 1.

Elle prend appui sur un dossier comportant deux textes de langues anciennes (latin et grec) et un ou plusieurs documents caractérisant une situation d'enseignement et destiné(s) à servir d'appui à une mise en situation professionnelle des connaissances

Elle porte à la fois sur le latin et le grec et se déroule en deux temps :

a) Le premier, noté sur 15 points, consiste en une version dans chacune des langues, latine et grecque (7,5 points par version) ;

b) Le second, noté sur 5 points, invite le candidat à mobiliser ses connaissances grammaticales, historiques, littéraires et culturelles dans une perspective d'enseignement, en les inscrivant dans le cadre des programmes de collège et de lycée et en prenant appui sur les documents du dossier. Une question précisant le ou les points à traiter et le niveau d'enseignement oriente la réflexion pédagogique du candidat.

Durée : six heures ; coefficient : 1.

B. — Epreuves d'admission

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

1° Epreuve de mise en situation professionnelle : explication de texte et question de grammaire.

L'épreuve s'inscrit dans le cadre des programmes des classes de collège et de lycée. Elle porte sur un texte de langue française accompagné d'un ou de plusieurs documents à visée didactique ou pédagogique (notamment extraits de manuels ou travaux d'élèves), le tout constituant le dossier d'une leçon. Elle consiste en une explication de texte assortie d'une question de grammaire scolaire. La méthode d'explication est laissée au choix du candidat. La présentation de la question de grammaire prend la forme d'un développement organisé en relation avec les programmes et s'appuyant sur un ou plusieurs documents liés à la question posée.

L'exposé est suivi d'un entretien avec le jury, au cours duquel le candidat est invité à justifier ses analyses et ses choix didactiques ou pédagogiques, à manifester sa capacité à mobiliser une culture littéraire, artistique et grammaticale pour l'adapter à un public ou à un contexte donné, et à dire comment il aborderait pour un niveau de classe donné le texte et la question de grammaire proposés.

Durée de la préparation : trois heures ; durée de l'épreuve : une heure (exposé : quarante minutes ; entretien : vingt minutes) ; coefficient 2.

2° Analyse d'une situation professionnelle.

L'épreuve consiste à élaborer, pour un niveau donné, un projet de séquence d'enseignement assorti du développement d'une séance de cours, à partir d'un dossier proposé par le jury et composé d'un ou de plusieurs textes littéraires ou de documents divers (reproductions d'œuvres d'art, travaux de mises en scène, extraits de films, documents pour la classe, articles...). Cette proposition du candidat sert de point de départ à un entretien d'analyse de situation professionnelle.

Littérature et langue françaises :

Le candidat construit une séquence d'enseignement à partir d'un corpus choisi en référence aux entrées des programmes et comportant un texte littéraire long ou plusieurs textes littéraires, éventuellement accompagnés de documents. Un temps consacré à l'étude de la langue est obligatoirement compris dans cette séquence.

Langues et cultures de l'Antiquité :

Le candidat construit une séquence d'enseignement définie pour un niveau donné. L'épreuve prend appui sur un texte long ou un corpus de textes, latins ou grecs, éventuellement accompagnés de documents et présentés autant que de besoin avec sa/leur traduction. Ce texte long ou ce corpus sont choisis en référence aux entrées majeures des programmes de collège et de lycée. Un temps consacré à l'étude de la langue et à la relation entre monde antique et monde moderne est obligatoirement compris dans cette séquence.

2. Référentiel des compétences

A - Référentiel commun à tous les professeurs et personnels d'éducation <u>I. Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation</u> A.I.1. Faire partager les valeurs de la République A.I.2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école <u>II. Les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves</u> A.II.1. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage A.II.2. Prendre en compte la diversité des élèves A.II.3. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation A.II.4. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques A.II.5. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier <u>III. Les enseignants et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative</u> A.III.1. Coopérer au sein d'une équipe A.III.2. Contribuer à l'action de la communauté éducative A.III.3. Coopérer avec les partenaires de l'école A.III.4. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel B - Référentiel de compétences des professeurs <u>I. L'enseignante ou l'enseignant, professionnel porteur de savoirs et d'une culture commune</u> B.I.1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique B.I.2. Maîtriser la langue française à des fins d'enseignement et de communication B.I.3. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice du métier <u>II. L'enseignante ou l'enseignant, praticien expert des apprentissages</u> B.II.1. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves B.II.2. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves B.II.3. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

RAPPEL DES CINQ BLOCS DE COMPETENCES :

- **Bloc Disciplinaire** : Discipline (en lien avec les programmes scolaires) et Langue vivante
 - **Bloc Didactique** : Didactique de la discipline (intégrant la conception de séquences pédagogiques), Epistémologie et histoire de la discipline. Compétences numériques en référence au C2i2e
 - **Bloc Recherche** : Méthodologie de la recherche universitaire. Maîtrise des compétences méthodologiques nécessaires à l'évolution et à l'approfondissement des compétences enseignantes (en rapport avec l'un ou plusieurs des blocs de compétences)
 - **Bloc Contexte d'exercice du métier (commun aux différents parcours)** : Connaissance du système éducatif et de ses acteurs / Politique éducative : débats et questions. Processus d'apprentissage des élèves / Diversité des publics, et en particulier des situations de handicap. Processus d'orientation et d'évaluation des élèves. Prévention des violences scolaires / Laïcité / Lutte contre les discriminations et culture de l'égalité homme-femme
 - **Bloc Mise en situation professionnelle** : Stages d'observation et de pratique accompagnée. Analyse de sa pratique professionnelle
- Ces blocs ne sont pas des éléments refermés sur eux-mêmes ; ils sont, au contraire, en interactions constantes.

3. Maquette des semestres 7 et 8

Master MEEF Lettres 1^{ère} Année - SEMESTRE 7

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Coef.	ECTS	Compétences travaillées
		CM	TD	TP			
	UE DU TRONC COMMUN						
4	UE 1.1 : Enseignement et apprentissage	11	8		2	2	
	EC 1 Fonctionnement du système éducatif	7	2				A.I.1, A.I.2
	EC 2 Processus d'apprentissage et adolescence	4	6				A.II.1
	UE SPECIFIQUES DU PARCOURS LETTRES						
1	UE 1.2 : Littérature française – Lettres modernes et Lettres classiques	66			2	8	
	EC1 : Histoire de la littérature (15 ^{ème} -17 ^{ème}) [mutualisé avec master Recherche]	18			1	2	B.I.1
	EC2 : Méthodologie de la composition française [mutualisé avec master Recherche]	24			1	3	B.I.1 et .2
	EC3 : Méthodologie de l'explication de textes	24			1	3	B.I.1 et .2
	UE 1.3 : Langue vivante – Lettres modernes et Lettres classiques [non compensable]		20		1	2	A.II.5
	UE 1.4 : Langue française – Lettres modernes	54			2	6	
	EC1 : Grammaire	18			1	2	B.I.1 et .2
	EC2 : Histoire de la langue	18			1	2	B.I.1 et .2
	EC3 : Stylistique [mutualisé avec master Recherche]	18			1	2	B.I.1 et .2
2	UE 1.5 : Didactique de la discipline – Lettres modernes et Lettres classiques	10	44		2	6	
	EC1 : Epistémologie et histoire de l'enseignement du français. Programmes et démarches.	10	8		1	2	B.I.1 B.II.1
	EC2 : Didactique de la lecture (textes et images)		18		1	2	B.I.1-2 et B.II.1
	EC3 : Didactique de la langue : l'enseignement de la grammaire et de l'orthographe		18		1	2	B.I.1 et .2 B.II.1
2	UE 1.6 : Analyse de situations professionnelles – Lettres modernes		20		1	2	
5	Littérature et langue françaises		20		1	2	B.II.1 et A.III.4
3	UE 1.7 : Recherche – Lettres modernes et Lettres classiques	15			1	4	
2	Séminaire de recherche en didactique disciplinaire	15			1	4	A.III.4 et B.I.1
1	UE 1.8 : Littérature, langue et culture antiques – Lettres classiques	60			2	6	
	EC1 : Version grecque	18			1	2	B.I.1 et .2
	EC2 : Version latine	18			1	2	B.I.1 et .2
	EC3 : Commentaire de textes anciens	24			1	2	B.I.1 et .2
2	UE 1.9 : Didactique de la discipline – Lettres classiques		6		1	1	
	Didactique des langues et cultures de l'Antiquité		6		1	1	B.I.1-2 et B.II.1
2	UE 1.10 : Analyse de situations professionnelles – Lettres classiques		18		1	1	
5	Cultures de l'Antiquité		18		1	1	B.II.1 et A.III.4
Total S7 Lettres modernes : 248 H		156	92			30	
Total S7 Lettres classiques : 258 H		162	96			30	

Master MEEF Lettres 1^{ère} Année - SEMESTRE 8

Blocs	UE DU TRONC COMMUN		Volume horaire			Coeff	ECTS	Compétences travaillées
	Titre de l'UE		CM	TD	TP			
	UE DU TRONC COMMUN							
4	UE 2.1 : La prise en charge des élèves et leur diversité	6	12	10	4	4		
	EC1 Evaluer : dispositif, posture, éthique EC2 L'école inclusive EC3 Valeurs de la République et laïcité EC4 Analyse de pratiques : dimensions sociologiques et institutionnelles	4 2	6 2 4	2 8			B.II.3, A.II.2, 3 et 4 A.I, 1	
	UE SPECIFIQUES DU PARCOURS LETTRES							
1	UE 2.2 : Littérature française – Lettres modernes et Lettres classiques	66			2	8		
	EC1 : Histoire de la littérature (18 ^{ème} -21 ^{ème}) [mutualisé avec master Rech]	18			1	2	B.I.1	
	EC2 : Méthodologie de la composition française [mutualisé avec master Rech]	24			1	3	B.I.1 et .2	
	EC3 : Méthodologie de l'explication de textes	24			1	3	B.I.1 et .2	
1	UE 2.3 : Langue française – Lettres modernes	42			2	5		
	EC1 : Grammaire	18			1	2	B.I.1 et .2	
	EC2 : Stylistique [mutualisé avec master Rech]	18			1	2	B.I.1 et .2	
	EC3 : Histoire de la langue	6			1	1	B.I.1 et .2	
2	UE 2.4 : Didactique de la discipline – Lettres modernes et Lettres classiques		54		2	6		
	EC1 : Didactique de l'écriture (démarches d'enseignement et évaluation)		18		1	2	B.I.1 et .2 B.II.1 et .3	
	EC2 : Didactique de l'oral (place, rôle et statut dans la classe de français)		18		1	2	B.I.1 et .2 B.II.1 et .3	
	EC3 : Didactique de la langue : l'enseignement du lexique		18		1	2	B.I.1 et .2 B.II.1 et .3	
2	UE 2.5 : Analyse de situations professionnelles – Lettres modernes		20		1	2		
5	Littérature et langue françaises		20		1	2	B.II.1 et A.III.4	
3	UE 2.6 : Recherche – Lettres modernes et Lettres classiques	12			1	2		
	Travaux d'Etudes et de Recherche	12			1	2	B.I.1-2 et A.III.4	
5	UE 2.7 : Stages – Lettres modernes et Lettres classiques		34		2	3		
2	EC1 : Préparation des stages (construction de séances et de séquences)		24		1	2	B.II.2	
	EC2 : Analyse de pratiques professionnelles (dimensions pédagogiques et didactiques)			10	1	1	A.III.4	
1	UE 2.8 : Littérature, langue et culture antiques – Lettres classiques	60			2	4		
	EC1 : Version grecque	18			1	1	B.I.1 et .2	
	EC2 : Version latine	18			1	1	B.I.1 et .2	
	EC3 : Commentaire de textes anciens	24			1	2	B.I.1 et .2	
2	UE 2.9 : Didactique de la discipline – Lettres classiques		6		1	1		
	Didactique des langues et cultures de l'Antiquité		6		1	1	B.I.1 et .2 B.II.1 et .3	
2	UE2.10 : Analyse de situations professionnelles – Lettres classiques		18		1	2		
5	Cultures de l'Antiquité		18		1	2	B.II.1 et A.III.4	
Total S8 Lettres modernes : 256 H		126	130			30		
Total S8 Lettres classiques : 278 H		144	134			30		
Total M1 Lettres modernes : 504 H		282	222			60		
Total M1 Lettres classiques : 536 H		256	278			60		

4. Descriptifs des enseignements du S7 et du S8

SEMESTRE 7 UE DU TRONC COMMUN

UE 1.1 : Enseignement et apprentissage

- **Généralités sur le système éducatif : 9h**
 - Ø Droits et devoirs des enseignants : 2h
 - Ø Structure des EPLE : 2h
 - Ø Aspects réglementaires des TICE : 3h
 - Ø Préparation du stage d'observation et de pratique accompagnée : 2h
- **Processus d'apprentissage et adolescence : 10h**
 - Ø Spécificités de l'adolescent : entrée dans la pensée formelle, développement socio-affectif, estime de soi, conduites à risque hors la classe et dans la classe (insolence, non-respect du cadre, comportements déviants)
 - Ø Processus d'apprentissage : fonctions cognitives, place et rôle de la mémoire, raisonnement et langage

UE SPECIFIQUES DU PARCOURS LETTRES

UE 1.2 : Littérature française – Lettres modernes et Lettres classiques

- **EC1 : Histoire de la littérature [mutualisé avec master Recherche]**
- **15^{ème} siècle – M. Menegaldo**
Approche de la littérature à la fin du Moyen Age : continuité et renouvellement
- **16^{ème} siècle – Mme Boutet**
Ce cours, mutualisé master Recherche et master MEEF, abordera la littérature du XVI^e siècle en présentant plusieurs problématiques propres à la période (un choix commun des sujets sera réalisé lors du premier cours). Il pourra s'agir, selon les besoins des uns et des autres, de l'examen de questions génériques (par exemple une présentation du genre du roman, de la farce ou de la nouvelle tragique), esthétiques (quel image un homme de la Renaissance a-t-il de l'activité créatrice ?) ou idéologiques (par exemple, y a-t-il une écriture spécifiquement protestante ?).
- **17^{ème} siècle – Mme Michon**
Panorama général.
- **EC2 : Méthodologie de la composition française**
24h - Mme Maurel-Indart
- **EC3 : Méthodologie de l'explication de textes**
24h - Mme Boutet. – Mme Michon – Mme Pilorge – Mme Dupouy – Mme Charles

UE 1.3 : Langue vivante – Lettres modernes et Lettres classiques

« La formation intègre un enseignement visant la maîtrise d'au moins une langue étrangère en référence au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues. Cet enseignement est sanctionné par l'attribution de crédits. Ces crédits ne peuvent être obtenus par compensation. » (Arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »)

UE 1.4 : Langue française – Lettres modernes

- **EC1 : Grammaire**
18h - M. Nagy
- **EC2 : Histoire de la langue**
18h – M. Menegaldo
- **EC3 : Stylistique [mutualisé avec master Recherche]**
18h - M. Nagy

UE 1.5 – Didactique de la discipline – Lettres modernes et Lettres classiques

Dans ces cours, organisés autour des quatre dominantes de la discipline, il s'agira de comprendre la nécessaire transposition – transformation – des savoirs universitaires de référence en contenus et méthodes d'enseignement, aux différents niveaux du collège, du lycée général, technologique et professionnel.

Une place particulière est accordée à l'utilisation des TICE dans l'enseignement du français (connaissance des ressources disponibles et accessibles à l'enseignant et à l'élève et réflexion sur leur usage dans le travail en classe).

- **EC1 : Epistémologie et histoire de l'enseignement du français. Programmes et démarches**

18h – Mme Dardaillon, Mme Ramat, Mme Perrin, un IPR de Lettres

Prenant appui sur l'évolution des recherches théoriques, ce cours retracera l'histoire de l'enseignement du français et montrera selon quelles logiques et quelles influences le « français » s'est constitué en discipline scolaire. Chaque dominante de la discipline du français, la lecture, l'écriture, l'oral et la langue, sera étudiée sous cet angle afin de mettre en perspective historique et critique les orientations didactiques actuelles.

L'étude de Programmes officiels visera une connaissance approfondie des contenus et des démarches qu'ils préconisent, au collège et au lycée, pour enseigner le français et développer chez les élèves les compétences propres à cette discipline.

- **EC2 : Didactique de la lecture (textes et images)**

18h – Mme Dardaillon

Prenant appui sur les théories du texte, de la réception ainsi que sur la sémiologie de l'image fixe et mobile, ce cours s'intéressera à l'acte de lire et aux démarches de lecture transposables dans la classe. On interrogera la place et le rôle de la littérature dans cet enseignement. On cherchera également à montrer comment introduire l'image dans l'enseignement du français et quel statut lui donner, en lien notamment avec l'histoire des arts (HIDA), entrée récemment dans les programmes d'enseignement du collège et du lycée.

- **EC3 : Didactique de la langue : l'enseignement de la grammaire et de l'orthographe**

18h – Mme Perrin, Mme Ramat

Connaître la langue et en comprendre le fonctionnement est un axe prioritaire des programmes d'enseignement du français au collège et au lycée. On cherchera, dans ce cours, à en dégager les logiques internes et à proposer des démarches d'enseignement – apprentissage de la grammaire. Une place particulière sera accordée à la didactique de l'orthographe.

UE 1.6 : Analyse de situations professionnelles – Lettres modernes

Littérature et langue françaises

20h – Mme Dardaillon, Mme Ramat

Le cours prépare les étudiants à la seconde épreuve d'admission au CAPES de Lettres modernes. L'objectif est de les entraîner à l'élaboration de projets de séquences et à l'analyse de situations professionnelles. Il permet de développer une connaissance réfléchie du contexte d'exercice du métier et vise également l'acquisition de méthodes pour préparer l'exposé et gérer l'entretien. Ce cours propose des entraînements réguliers, dans les conditions du concours.

UE 1.7 : Recherche – Lettres modernes et Lettres classiques

Séminaire de recherche en didactique disciplinaire

15h – Mme Dardaillon – M. Jambu – Mme Perrin – Mme Ramat

Ce cours se donnera pour objet de faire le point sur les spécificités de la recherche en didactique (référents théoriques, courants, méthodologie...) et d'accompagner les étudiants dans leur démarche de recherche (choix du sujet, problématisation, constitution d'un cadre théorique de référence, élaboration d'une méthodologie, appropriation des outils numériques traitement des premières données...)."

UE 1.8 : Littérature, langue et culture antiques – Lettres classiques

- **EC1 : Version grecque**

18h – Mme Cuny

- **EC2 : Version latine**

18h – Mme Gavaille

- **EC3 : Commentaire de textes anciens (entraînement à la traduction et à l'explication d'un texte grec ou latin)**

Grec : 12h – Mme Cuny

Latin : 12h – Mme Roussel

UE 1.9 : Didactique de la discipline – Lettres classiques

Didactique des langues et cultures de l'Antiquité

6h – S. Dardaillon

La finalité du cours est d'apprendre à transposer les connaissances universitaires relatives aux langues et cultures de l'Antiquité dans un niveau de classe visé, au collège et au lycée. Les contenus portent sur la connaissance des programmes d'enseignement de la 6ème à la Terminale, sur l'apprentissage des démarches préconisées mais également sur l'histoire de la discipline et la finalité de son enseignement.

UE 1.10 : Analyse de situations professionnelles – Lettres classiques

Cultures de l'Antiquité

18h – S. Dardaillon

Préparant à l'épreuve orale du Capes de Lettres, option Lettres Classiques, ce cours vise plus spécifiquement la construction de séquences au sein desquelles une place particulière sera accordée à l'utilisation des TICE dans l'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité. Il vise également l'analyse des démarches d'enseignement et l'acquisition de méthodes pour préparer l'exposé et gérer l'entretien. Ce cours propose des entraînements réguliers, dans les conditions du concours.

SEMESTRE 8
UE DU TRONC COMMUN

UE 2.1 : La prise en charge des élèves

- **L'évaluation, dispositifs, posture et éthique : 10h**
 - Ø Nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture et réforme du collège : 2h
 - Ø Les compétences évaluatives de l'enseignant : 8h
- **Ecole inclusive et réussite de tous : 4h**
- **Valeurs de la République et laïcité : 4h**
- **Voix et corps pour enseigner : 2h**

UE 2.2 : Analyses de pratiques professionnelles

- **EC1 : Dimensions sociologiques et institutionnelles : 8h**

Dans ces séances, on analyse, en groupes, des situations tirées de l'expérience vécue par les étudiants lors des périodes de stage de pratique accompagnée. S'appuyant sur des séquences filmées, ce travail vise à apprendre à observer et à repérer les éléments remarquables des situations vécues dans le but de comprendre les écarts constatés entre ce qui a été prévu et ce qui s'est réalisé.

- **EC2 : Analyse de pratiques professionnelles (dimensions pédagogiques et didactiques)**

10h – Mme Perrin

L'objectif prioritaire de ces cours est l'analyse en groupes des séances et séquences mises en œuvre, de façon à comprendre les écarts observés entre la préparation prévue et réalisée et à réfléchir sur sa propre pratique d'enseignant de français.

UE SPECIFIQUES DU PARCOURS LETTRES

UE 2.3 : Littérature française – Lettres modernes et Lettres classiques

- **EC1 : Histoire de la littérature (18^{ème}-21^{èmes}) [mutualisé avec master Recherche]**

- **18^e siècle – 6h – Mme Pilorge**

Ce cours propose un panorama de la littérature du XVIII^e siècle et de la philosophie des Lumières. A partir de la lecture d'extraits d'oeuvres, il permet un approfondissement réflexif sur un siècle contrasté, l'étude des tensions et des idées contradictoires qui ont animé le débat philosophique et littéraire et la remise en cause des clichés qui ont conduit à une unité postulée des Lumières.

- **19^e siècle – 6h – Mme Charles-Wurtz**

A partir de quelques œuvres (*La Chartreuse de Parme* de Stendhal, *L'Éducation sentimentale* de Flaubert, *Châtiments* et *Les Misérables* de Hugo), nous nous intéresserons à la façon dont les écrivains du XIX^e siècle ont représenté des événements dont ils ont été les contemporains ou qui appartenaient pour eux à un passé proche (la bataille de Waterloo, la Révolution de 1848, le coup d'Etat de 1851, etc.), de façon à comprendre quelle a été leur façon de donner sens à l'Histoire. Des extraits de ces textes seront distribués en cours (mais la lecture des œuvres est recommandée).

- **20^e siècle – 6h – Mme Heck**

- **EC2 : Méthodologie de la composition française**

24h – Mme Maurel-Indart

- **EC3 : Méthodologie de l'explication de textes**

24h – Mme Boutet – Mme Michon – Mme Pilorge – Mme Dupouy – Mme Charles

UE 2.4 : Langue française – Lettres modernes

- **EC1 : Grammaire**

18h – M. Nagy

- **EC2 : Stylistique [mutualisé avec master Recherche]**

18h – M. Nagy

- **EC3 : Histoire de la langue**

6h – M. Menegaldo

UE 2.5 : Didactique de la discipline – Lettres modernes et Lettres classiques

Dans ces cours, organisés autour des quatre dominantes de la discipline, il s'agira de comprendre la nécessaire transposition-transformation-des savoirs universitaires de référence en contenus et méthodes d'enseignement, aux différents niveaux du collège, du lycée général, technologique et professionnel.

Une place particulière est accordée à l'utilisation des TICE dans l'enseignement du français (connaissance des ressources disponibles et accessibles à l'enseignant et à l'élève et réflexion sur leur usage dans le travail en classe).

- **EC1 : Didactique de l'écriture (démarches d'enseignement et évaluation)**

18h – Mme Ramat

A partir de la connaissance des courants théoriques et critiques qui ont fondé la didactique de l'écriture, on s'attachera à préciser ce que l'on entend par « enseigner et apprendre à écrire ». On abordera notamment la question de l'évaluation de l'écrit des élèves et la place de la réécriture dans cet apprentissage.

- **EC2 : Didactique de l'oral (place, rôle et statut dans la classe de français)**

18h – Mme Ramat

Ce cours, qui s'appuie sur les genres formels de l'oral (J. Dolz et B. Schneuwly) et les actes de langage (B. Maurer), vise à faire comprendre ce qui distingue l'oral pour apprendre, la communication dans la classe, de l'oral à apprendre et à enseigner (se présenter, exposer, débattre...). On s'interrogera sur les objectifs et les moyens d'évaluer l'oral en classe.

- **EC3 : Didactique de la langue : l'enseignement du lexique**

18h – Mme Perrin

Connaître la langue et en comprendre le fonctionnement est un axe prioritaire des programmes d'enseignement du français au collège et au lycée. On cherchera, dans ce cours, à en dégager les logiques internes et à proposer des démarches d'enseignement-apprentissage du lexique.

UE 2.6 : Analyse de situations professionnelles – Lettres modernes

Littérature et langue françaises

20h – Mme Dardaillon, Mme Ramat

Le cours prépare les étudiants à la seconde épreuve d'admission du CAPES de lettres modernes. L'objectif est de les entraîner à l'élaboration de projets de séquences et à l'analyse de situations professionnelles. Il permet de développer une connaissance réfléchie du contexte d'exercice du métier et vise également l'acquisition de méthodes pour préparer l'exposé et gérer l'entretien. Ce cours propose des entraînements réguliers, dans les conditions du concours.

UE 2.7 : Recherche – Lettres modernes et Lettres classiques

Travaux d'Etudes et de Recherche

12h – Mme Dardaillon, Mme Ramat

Ce cours se donnera pour objet de faire le point sur les spécificités de la recherche en didactique (référénts théoriques, courants, méthodologie...) et d'accompagner les étudiants dans leur démarche de recherche (choix du sujet, problématisation, constitution d'un cadre théorique de référence, élaboration d'une méthodologie, appropriation des outils numériques, traitement des premières données...).

UE 2.8 : Stages

Préparation des stages (construction de séances et de séquences)

24h M. Jambu – Mme Perrin

Dans ces cours, orientés vers la pratique professionnelle, il s'agira d'apprendre à élaborer des séances et des séquences aux différents niveaux du collège et du lycée, en tenant compte à la fois des prescriptions des programmes d'enseignement et des réalités de la classe de français.

UE 2.9 : Littérature, langue et culture antiques – Lettres classiques

- **EC1 : Version grecque**

18h – Mme Peigney

- **EC2 : Version latine**

18h – Mme Gavaille

- **EC3 : Commentaire de textes anciens (entraînement à la traduction et à l'explication d'un texte grec ou latin)**

Grec : 12h – Mme Peigney

Latin : 12h – Mme Roussel

UE 2.10 : Didactique de la discipline – Lettres classiques

Didactique des langues et cultures de l'Antiquité

6h – Mme Dardaillon

La finalité du cours est d'apprendre à transposer les connaissances universitaires relatives aux langues et cultures de l'Antiquité dans un niveau de classe visé, au collège et au lycée. Les contenus portent sur la connaissance des programmes d'enseignement de la 6ème à la Terminale, sur l'apprentissage des démarches préconisées mais également sur l'histoire de la discipline et la finalité de son enseignement.

UE 2.11 : Analyse de situations professionnelles – Lettres classiques

Cultures de l'Antiquité

18h – Mme Dardaillon

Préparant à l'épreuve orale du Capes de Lettres, option Lettres Classiques, ce cours vise plus spécifiquement la construction de séquences au sein desquelles une place particulière sera accordée à l'utilisation des TICE dans l'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité. Il vise également l'analyse des démarches d'enseignement et l'acquisition de méthodes pour préparer l'exposé et gérer l'entretien. Ce cours propose des entraînements réguliers, dans les conditions du concours

5. Modalités de contrôle des connaissances du S7 et du S8

Semestre 7

Éléments constitutifs regroupés par U.E (sauf pour l'UE 1.2)	Régime général				Régime spécial d'études			
	1ère session		2ème session		1ère session		2ème session	
	Type de contrôle (CC et/ou ET) Type d'épreuve E ou O	Co ef.	Type de contrôle (CC et/ou ET) Type d'épreuve E ou O	Co ef.	Type d'épreuve E ou O	Co ef.	Type d'épreuve E ou O	Co ef.
TRONC COMMUN								
UE 1.1 Enseignement et apprentissage	CC E (Ecrit 2 h + Dossier)	2	ET E (écrit 1h + écrit 1h)	2	ET E (Ecrit 2 h + Dossier)	2	ET E (écrit 1h + écrit 1h)	2
PARCOURS LETTRES								
UE 1.2 Littérature française LMO et LCL		2		2		2		
EC1 : histoire de la littérature*	CC *		ET O		O		O	
EC2 : méthodologie de la composition française	E		ET O		O		O	
EC3 : méthodologie de l'explication de textes*	CC *		ET O		O		O	
UE 1.3 Langue vivante LMO et LCL	CC *	1	ET O	1	O	1	O	1
UE 1.4 Langue française LMO	CC *	2	ET O	2	O	2	O	2
UE 1.5 Didactique de la discipline LMO et LCL	CC *	2	ET O	2	O	2	O	2
UE 1.6 Analyse de situations professionnelles - LMO	CC *	1	ET O	1	O	1	O	1
UE 1.7 Recherche LMO et LCL	CC *	1	ET O	1	O	1	O	1
UE 1.8 Littérature, langue et culture antiques LCL	CC *	2	ET O	2	O	2	O	2
UE 1.9 Didactique de la discipline LCL	CC *	1	ET O	1	O	1	O	1
UE 1.10 Analyses de situations professionnelles LCL	CC *	1	ET O	1	O	1	O	1

ET : Examen terminal / CC : Contrôle continu

E : Ecrit / O : Oral

Semestre 8

Eléments constitutifs regroupés par U.E (sauf pour l'UE 2.3)	Régime général				Régime spécial d'études			
	1ère session		2ème session		1ère session		2ème session	
	Type de contrôle (CC et/ou ET) Type d'épreuve E ou O	Coef. .	Type de contrôle (CC et/ou ET) Type d'épreuve E ou O	Coef. .	Type d'épreuve E ou O	Coef. .	Type d'épreuve E ou O	Coef. .
TRONC COMMUN								
UE 2.1 La prise en charge des élèves et leur diversité	CC E (dossier écrit)	4	ET E (écrit 2 h)	4	ET E (dossier écrit)	4	ET E (écrit 2 h)	4
PARCOURS LETTRES								
UE 2.2 Littérature française LMO et LCL		2		2		2		2
EC1 : Histoire de la littérature*	CC *		ET O		O		O	
EC2 : Méthodologie de la composition française	CC E		ET O		O		O	
EC3 : Méthodologie de l'explication de textes*	CC *		ET O		O		O	
UE 2.3 Langue française LMO	CC *	2	ET O	2	O	2	O	2
UE 2.4 Didactique de la discipline LMO et LCL	CC *	2	ET O	2	O	2	O	2
UE 2.5 Analyses de situations professionnelles LMO	CC *	1	ET O	1	O	1	O	1
UE 2.6 Recherche LMO et LCL	CC *	1	ET O	1	O	1	O	1
UE 2.7 Stages LMO et LCL	CC *	2	ET O	2	O	2	O	2
UE 2.8 Littérature, langue et culture antiques LCL	CC *	2	ET O	2	O	2	O	2
UE 2.9 Didactique de la discipline LCL	CC *	1	ET O	1	O	1	O	1
UE 2.10 Analyses de situations professionnelles - LCL	CC *	1	ET O	1	O	1	O	1

ET : Examen terminal / CC : Contrôle continu

E : Ecrit / O : Oral

6. Maquette des semestres 9 et 10

Master MEEF Lettres 2ème Année - SEMESTRE 9

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Coef.	ECTS	Compétences travaillées
		CM	TD	TP			
	UE DU TRONC COMMUN						
4	UE 3.1 : S'adapter au contexte d'exercice	9	22	0	5	5	
	EC1 Relations éducatives	2	6				A.I.1
	EC2 Le fonctionnement de l'EPLE	2	8				
	EC3 Diversité des publics et troubles	2	5				A. III
	EC4 Laïcité et transmission des valeurs de la république à l'école	3	3				A.II.1, .2 et .3
	UE SPECIFIQUES DU PARCOURS LETTRES						
1	UE 3.2 : Littérature (ou langue) française – Lettres modernes	12			1	3	B.I.1 et .2
	UE 3.3 : Langue vivante – Lettres modernes et Lettres classiques [non compensable]		20		1	2	A.II.5
2	UE 3.4 : Didactique de la discipline – Lettres modernes et Lettres classiques		48		2	10	
	EC1 : Enseigner le français par compétences Programmes, séquences et progressions		36		1	5	B.I.1 B.II.1
	EC2 : Evaluer en français		12		1	5	B.I.1-2 et B.II.1
3	UE 3.5 : Recherche – Lettres modernes et Lettres classiques	12			1	2	
5	Méthodologie et travaux de recherche	12			1	2	A.III.4 B.I.1 et .2
5	UE 3.6 : Stages – Lettres modernes et Lettres classiques non compensable		21		2	8	
	EC1 : Préparation et accompagnement des stages			12	1	4	B.II.1, .2 et .3
	EC2 : Analyses de pratiques professionnelles sur les dimensions pédagogiques et didactiques			9	1	4	A.III.4
1	UE 3.7 : Histoire de la littérature ancienne (1) – Lettres classiques	12			1	2	B.I.1
2	UE 3.8 : Didactique de la discipline – Lettres classiques		6		1	1	
	Didactique des langues et cultures de l'Antiquité		6		1	1	B.I.1-2 et B.II.1
Total S9 Lettres modernes : 153 H		33	120			30	
Total S9 Lettres classiques : 159 H		33	126			30	

Master MEEF Lettres 2ème Année - SEMESTRE 10

Blocs	Titre de l’UE	Volume horaire			Coeff	ECTS	Compétences travaillées
		CM	TD				
	UE DU TRONC COMMUN						
4	UE 4.1 : S’inscrire dans un cadre éducatif	12	22		5	5	
	EC1 : Discrimination et violences à l'école	3	9				A.I.1 et 2
	EC2 : Travailler en réseau et en équipe	9	13				A.III.2 et 3 et 4
	UE SPECIFIQUES DU PARCOURS						
1	UE 4.2 : Littérature (ou langue) française – Lettres modernes	12			1	3	B.I.1
2	UE 4.3 : Didactique de la discipline – Lettres modernes et Lettres classiques		34		2	2	
	EC1 : Didactique de la littérature		16		1	1	B.I.1-2-3 et B.II.1
	EC2 : Approches interdisciplinaires de l’enseignement du français (dont HIDA)		18		1	1	B.I.1 et .2 B.II.1 et .3
3	UE 4.4 : Recherche – Lettres modernes et Lettres classiques	12			1	2	
	Travaux d’Etudes et de Recherche	12			1	2	A.III.4 et B.I.1-2
5	UE 4.5 : Stages – Lettres modernes et Lettres classiques [non compensable]		21		2	8	
	EC1 : Préparation et accompagnement des stages		12		1	4	B.II.1, .2 et .3
	EC2 : Analyses de pratiques professionnelles sur les dimensions pédagogiques et didactiques			9	1	4	A.III.4
5	UE 4.6 : Mémoire – Lettres modernes et Lettres classiques [non compensable]				2	10	A.III.4 et B.I.1-2
1	UE 4.7 : Histoire de la littérature ancienne (2) – Lettres classiques	12			1	1	B.I.1
2	UE 4.8 : Didactique de la discipline – Lettres classiques		6		1	2	
	Didactique des langues et cultures de l'Antiquité		6			2	B.I.1-2 et B.II.1-3
Total S10 Lettres modernes : 120 H		36	84			30	
Total S10 Lettres classiques : 126 H		36	90			30	
Total M2 Lettres modernes : 273 H		69	204			60	
Total M2 Lettres classiques : 285 H		69	216			60	
Total Master MEEF Lettres modernes : 777 H		351	426			120	
Total Master MEEF Lettres classiques : 821 H		375	446			120	

7. Descriptifs des enseignements du S9 et du S10

SEMESTRE 9

UE DU TRONC COMMUN

UE 3.1 : S'adapter au contexte d'exercice : 31H

- **Relations éducatives : 8h**
 - Relation pédagogique et formes d'autorité en classe : 2HCM
 - Les relations aux parents et la réunion parents/professeurs : 2HTD
 - La distinction punitions/sanctions et le règlement intérieur : 2HTD
 - Le professeur principal, les conseils de classe et les bulletins scolaires : 2HTD
- **Le fonctionnement de l'EPLE : 10h**
 - Les missions de l'enseignant (référentiel de compétences, circulaires de rentrée) : 2HTD
 - Le projet d'établissement : 2HTD
 - L'usage du logiciel établissement : 2HTD
 - La vie scolaire : 2h CM + 2HTD
- **Diversité des publics et troubles : 7h**
 - Les troubles spécifiques des apprentissages et leur prise en compte : 2HCM + 5 HTD
- **Laïcité et transmission des valeurs de la République à l'école : 6h (3HCM + 3HTD)**

UE SPECIFIQUES DU PARCOURS LETTRES

UE 3.2 : Littérature française – Lettres modernes : 12H

12h – M. Tatin-Gourier

Genres et formes de l'argumentation : XVIIe-XVIIIe siècles

UE 3.3 : Langue vivante – Lettres modernes et Lettres classiques [non compensable] : 20H

« La formation intègre un enseignement visant la maîtrise d'au moins une langue étrangère en référence au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues. Cet enseignement est sanctionné par l'attribution de crédits. Ces crédits ne peuvent être obtenus par compensation. » (Arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »)

UE 3.4 : Didactique de la discipline – Lettres modernes et Lettres classiques : 48H

Dans ces cours, orientés vers la pratique de la classe, il s'agira d'approfondir les connaissances abordées aux semestres précédents et de les mettre en relation avec la réalité de l'enseignement du français, au collège et au lycée général et technologique.

Une place particulière est accordée à l'utilisation des TICE dans cet enseignement (connaissance des ressources disponibles et accessibles à l'enseignant et à l'élève et réflexion sur leur usage dans le travail en classe).

- **EC1 : Enseigner par compétences. Programmes, séquences et progressions.**
36h – Mme Dardaillon, Mme Perrin, Mme Ramat
En s'appuyant sur les programmes officiels et le socle commun des connaissances et des compétences, le cours amènera les étudiants et les stagiaires à analyser, élaborer et mettre en œuvre des progressions annuelles ainsi que des séquences et séances didactiques en lettres.
- **EC2 : Evaluer en français**
12h – Mme Dardaillon, Mme Perrin, Mme Ramat
Connaître les modalités de l'évaluation et en comprendre le fonctionnement est un axe essentiel de la réflexion didactique en français. On cherchera, dans ce cours, à dégager les spécificités de l'évaluation dans les différentes dominantes (lecture, écriture, oral et langue) et on apprendra à analyser les erreurs observées dans des copies d'élèves dans le but d'y apporter des réponses appropriées.

UE 3.5 : Recherche – Lettres modernes et Lettres classiques : 12H

Méthodologie et travaux de Recherche

12h –Mme Dardaillon, M. Jambu, Mme Ramat

Ce cours se donnera pour objet d’accompagner les étudiants dans leur démarche de recherche et dans l’écriture du mémoire professionnel.

UE 3.6 : Stages [non compensable]

- EC1 : Préparation et accompagnement des stages

12h –M. Jambu, Mme Perrin

Dans ces cours, orientés vers la pratique professionnelle, il s’agira d’apprendre à élaborer des séances et des séquences aux différents niveaux du collège et du lycée, en tenant compte à la fois des prescriptions des programmes d’enseignement et des réalités de la classe de français.

- EC2 : Analyse de pratiques professionnelles (dimensions pédagogiques et didactiques)

9h – M. Jambu, Mme Perrin

L’objectif prioritaire de ces cours est l’analyse en groupes des séances et séquences mises en œuvre, de façon à comprendre les écarts observés entre la préparation prévue et réalisée et à réfléchir sur sa propre pratique d’enseignant de français.

UE 3.7 : Histoire de la littérature ancienne (étude de textes illustrant les divers genres littéraires de la littérature grecque et latine) : 12H

6h – Grec : Mme Cuny

6h – Latin : Mme Roussel

UE 3.8 : Didactique de la discipline – Lettres classiques : 6H

Didactique des langues et cultures de l’Antiquité

6h – Mme Dardaillon

La finalité du cours est d’apprendre à transposer les connaissances universitaires relatives aux langues et cultures de l’Antiquité dans un niveau de classe visé, au collège et au lycée. Les contenus portent sur la connaissance des programmes d’enseignement de la 6ème à la Terminale, sur l’apprentissage des démarches préconisées mais également sur l’histoire de la discipline et la finalité de son enseignement

SEMESTRE 10 UE DU TRONC COMMUN

UE 4.1 : S'inscrire dans le cadre du système éducatif :

- EC 1 : Discriminations et violences à l'école : 12h

- Sexisme, racisme, homophobie : 3HCM
- Gestion des conflits : 9HTD

- EC 2 : Travailler en équipe, en réseau, en partenariat : 22h

- L'éducation prioritaire (priorités nationales et académiques) : 2HCM + 2HTD
- Ecole inclusive, réussite de tous et partenariats : 4HTD
- Parcours scolaires atypiques des élèves : 3HCM
- L'orientation professionnelle : 3^{ème} découverte professionnelle, stages, alternance, BTS : 2HCM
- L'orientation scolaire et le rôle du professeur principal : 2HCM + 2HTD
- La réforme du collège et de l'EPI (Enseignement Pratique Interdisciplinaire) : 3HTD
- La recherche en éducation : 2HTD

UE SPECIFIQUES DU PARCOURS LETTRES

UE 4.2 : Littérature française – Lettres modernes : 12H

6h – P. Dufour

La poésie du XIX^e siècle

On articulera ces six séances autour de trois grandes scansion : poésie romantique, poésie parnassienne et, disons, poésie de la modernité (plutôt que symbolisme), pour saisir les mutations de la voix lyrique le long du siècle. Du romantisme, on retiendra plusieurs visages : poésie des mages, cherchant Dieu dans la nature ; poésie élégiaque de l'homme solitaire ; poésie engagée (l'exemple de Hugo ultraroyaliste devenant socialiste est le plus spectaculaire) ; théorie du langage (Pierre Leroux définissait le romantisme comme un *style symbolique*, contre l'usage rationaliste de la langue). On passera plus vite sur le moment parnassien (dans le sillage de Théophile Gautier, Leconte de Lisle et Théodore de Banville) qui réagit à la fois contre l'engagement romantique et contre la poésie sentimentale de l'épanchement lyrique, en développant l'idéal d'une belle forme impersonnelle dont Flaubert rêve alors aussi pour la prose. Baudelaire retiendra plus longuement : comme théoricien de la modernité (la poésie se déplace de la nature dans la ville), comme poète de l'allégorie, comme poète au double langage (la forme classique des *Fleurs du mal* ; la forme du petit poème en prose). L'exemple des *Romances sans paroles* de Verlaine permettra de revenir sur la libération du vers amorcée par le romantisme, pendant que le phénomène Rimbaud nous montrera une nouvelle conception du langage poétique, refusant là encore le lyrisme romantique, laissant l'initiative aux mots (« l'hallucination des mots », ainsi Rimbaud finit-il par définir la voyance).

6h – Mme Michon

Le théâtre du XVII^e siècle

Il s'agira de donner quelques repères historiques et de fournir quelques clefs d'ordre esthétique et dramaturgique destinés à faciliter l'enseignement de cette discipline dans le secondaire. On étudiera, en particulier, les deux modèles dramatiques de cette période, correspondant aux deux grandes périodes de production, l'âge baroque et l'époque classique, et les divers genres en usage sur la scène publique, avec une attention particulière pour le genre dominant de chaque période : la tragi-comédie baroque et la tragédie classique. Il s'agira aussi d'établir quelques principes méthodologiques susceptibles de guider l'enseignement du théâtre en général et du théâtre du XVII^e siècle en particulier : on n'enseigne pas le théâtre comme on enseigne la littérature.

UE 4.3 : Didactique de la discipline – Lettres modernes et Lettres classiques : 34H

Dans ces cours, orientés vers la pratique de la classe, il s'agira d'approfondir les connaissances abordées aux semestres précédents, de les mettre en relation avec la réalité de l'enseignement du français au collège, au lycée général ou technologique, et de les mettre en perspective avec des problématiques actuelles dont celle de l'enseignement de la littérature.

Une place particulière est accordée à l'utilisation des TICE (connaissance des ressources disponibles et accessibles à l'enseignant et à l'élève et réflexion sur leur usage dans le travail en classe).

- **EC1 : Didactique de la littérature.**

16h – Mme Dardaillon

Il s'agira dans ce cours de réactiver l'acculturation littéraire des étudiants (genres, mouvements, effets de rupture et de continuité...) en vue de l'enseignement de la littérature au collège et au lycée et de la maîtrise des objets d'étude définis par les programmes. Cet enseignement s'ouvrira à la littérature de jeunesse dans la perspective, notamment, de l'enseignement au collège. On y reviendra également sur les enjeux de la lecture littéraire, sur les problématiques liées à la place et à la formation du sujet lecteur à l'École.

- **EC2 : Approches interdisciplinaires de l'enseignement du français (dont HIDA)**

18h – Mme Ramat

Ce cours propose une approche didactique et pédagogique du travail en interdisciplinarité dans le cadre de l'enseignement du français. L'objectif est d'offrir des outils pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer la démarche interdisciplinaire. Il s'agira d'élaborer des projets de séquences en lien avec les autres disciplines et plus particulièrement d'analyser les pratiques spécifiques à l'enseignement transversal de l'histoire des arts.

UE 4.4 : Recherche – Lettres modernes et Lettres classiques : 12H

Travaux d'Etudes et de Recherche

12h – Mme Dardaillon, Mme Ramat

Ce cours se donnera pour objet d'accompagner les étudiants dans leur démarche de recherche et dans l'écriture du mémoire professionnel.

UE 4.5 : Stages [non compensable] : 21H

- **EC1 : Préparation et accompagnement des stages**

12h – Mme Perrin

Dans ces cours, orientés vers la pratique professionnelle, il s'agira d'apprendre à élaborer des séances et des séquences aux différents niveaux du collège et du lycée, en tenant compte à la fois des prescriptions des programmes d'enseignement et des réalités de la classe de français.

- **EC2 : Analyse de pratiques professionnelles (dimensions pédagogiques et didactiques)**

9h – M. Jambu, Mme Perrin

L'objectif prioritaire de ces cours est l'analyse, en groupes, des séances et séquences mises en œuvre, de façon à comprendre les écarts observés entre la préparation prévue et réalisée et à réfléchir sur sa propre pratique d'enseignant de français.

UE 4.6 : Mémoire – Lettres modernes et Lettres classiques [non compensable]

« Dans le cadre du stage de la formation en alternance du master « MEEF », chaque étudiant réalise un mémoire de master qui doit avoir un contenu disciplinaire et de recherche en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles. Le mémoire prend appui sur le stage de la formation en alternance et sur d'autres enseignements au sein de la formation. » (Arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation », art. 19)

UE 4.7 : Histoire de la littérature ancienne (2) – Lettres classiques : 12H

6h – Grec : Mme Cuny

6h – Latin : Mme Roussel

UE 4.8 : Didactique de la discipline – Lettres classiques : 6H

Didactique des langues et cultures de l'Antiquité

6h – Mme Dardaillon

La finalité du cours est d'apprendre à transposer les connaissances universitaires relatives aux langues et cultures de l'Antiquité dans un niveau de classe visé, au collège et au lycée. Les contenus portent sur la connaissance des programmes d'enseignement de la 6ème à la Terminale, sur l'apprentissage des démarches préconisées mais également sur l'histoire de la discipline et la finalité de son enseignement.

8. Modalités de contrôle des connaissances du S9 et du S10

Semestre 9

Eléments constitutifs regroupés par U.E.	Régime général				Régime spécial d'études			
	1ère session		2ème session		1ère session		2ème session	
	Type de contrôle (CC et/ou ET) Type d'épreuve E ou O	Coef.	Type de contrôle (CC et/ou ET) Type d'épreuve E ou O	Coef.	Type d'épreuve E ou O	Coef.	Type d'épreuve E ou O	Coef.
TRONC COMMUN								
UE 3.1 S'adapter au contexte scolaire	CC E (dossier écrit)	5	ET E (écrit 2 h)	5	ET E (dossier écrit)	5	ET E (écrit 2 h)	5
PARCOURS LETTRES								
UE 3.2 Littérature (ou langue) française LMO	CC *	1	ET O	1	O	1	O	1
UE 3.3 Langue vivante LMO et LCL	CC *	1	ET O	1	O	1	O	1
UE 3.4 Didactique de la discipline LMO et LCL	CC *	1	ET O	1	O	1	O	1
UE 3.5 Recherche LMO et LCL	CC *	2	ET O	2	O	2	O	2
UE 3.6 Stages LMO et LCL	CC *	1	ET O	1	O	1	O	1
UE 3.7 Histoire de la littérature ancienne (1) LCL	CC *	2	ET O	2	O	2	O	2
UE 3.8 Didactique de la discipline LCL	CC *	1	ET O	1	O	1	O	1

ET : Examen terminal / CC : Contrôle continu

E : Ecrit / O : Oral

Semestre 10

Eléments constitutifs regroupés par U.E	Régime général				Régime spécial d'études			
	1ère session		2ème session		1ère session		2ème session	
	Type de contrôle (CC et/ou ET) Type d'épreuve E ou O	Coef.	Type de contrôle (CC et/ou ET) Type d'épreuve E ou O	Coef.	Type d'épreuve E ou O	Coef.	Type d'épreuve E ou O	Coef.
TRONC COMMUN								
UE 4.1 S'inscrire dans un cadre éducatif	CC E (dossier écrit)	5	ET E (écrit 2h)	5	ET E (dossier écrit)	5	ET E (écrit 2h)	5
PARCOURS LETTRES								
UE 4.2 Littérature (ou langue) française LMO	CC *	1	ET O	1	O	1	O	1
UE 4.3 Didactique de la discipline LMO et LCL	CC *	1	ET O	1	O	1	O	1
UE 4.4 Recherche LMO et LCL	CC *	2	ET O	2	O	2	O	2
UE 4.5 Stages LMO et LCL	CC *	1	ET O	1	O	1	O	1
UE 4.6 Mémoire LMO et LCL	CC *	2	ET O	2	O	2	O	2
UE 4.7 Histoire de la littérature ancienne (2) LCL	ET	2	ET E	2	E	2	E	2
UE 4.8 Didactique de la discipline LCL	CC *	1	ET O	1	O	1	O	1

ET : Examen terminal / CC : Contrôle continu

E : Ecrit / O : Oral

IV- Le calendrier universitaire

Semaine d'accueil des nouveaux étudiants (L1) (obligatoire)	Du 4 au 8 septembre 2017
Début des cours du 1 ^{er} semestre	A partir du 11 septembre 2017
Début des UE d'ouverture du 1 ^{er} semestre (L2-L3)	Semaine du 18 septembre 2017
Pause pédagogique	Du 30 octobre au 3 novembre 2017
Journée Insertion Professionnelle	Jeudi 16 novembre 2017
Examen des UE d'ouverture du 1 ^{er} semestre	Jeudi 7 décembre 2017
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 25 décembre 2017 au 5 janvier 2018
Examens du 1 ^{er} semestre	Du 18 décembre 2017 au 22 décembre 2017 8 au 12 janvier 2018 inclus (sauf L3 LEA)
Début des cours du 2 ^{ème} semestre	A partir du 15 janvier 2018
Début des UE d'ouverture du 2 ^{ème} semestre (L1-L2-L3)	Semaine du 22 janvier 2018
Pause pédagogique	Du 26 février au 2 mars 2018
Examen des UE d'ouverture du 2 ^{ème} semestre	Semaine du 16 avril 2018
Vacances de printemps	Du Jeudi 23 avril 2018 au 4 mai 2018
Examens du 2 nd semestre	Du 14 au 25 mai 2018
Rattrapages	Semaine du 18 juin 2018